



Retrais de permis pour la premiere fois

Par **nana**, le **15/07/2011** à **15:39**

Bonjour,voila j'ai us une suspension de permis de 3 mois et 300 euro d'amende la tout vas bien .Le juge me contacte pour payer l'amande que je paie aussitot et me réduit ma peine de 1 mois de suspension de permis. ok je me débrouille pour allez travailler .Mais la prise de sang n'est pas bonne La sous-prefecture ne me rende pas le permis. Je me suis incript au peps pour aider finit les apero..
Vus que c'est la premiere fois que je me fait prendre une erreur de ma part j'admet , mais la je sait pas quoi faire car depuis je n'est pas de nouvelle par la sous-prefecture pour mon permis
Que puis je faire comme demarche pour le recuperer.
Un jour j'ais telephonne a la sous-prefecture pour savoir si les medecin on rendu mon dossier la secretaire me repond que 1 sur 2 des medecin a signer.
alors quand je vais recuperer mon permis.
merci de me repondre

Par **citoyenalpha**, le **17/07/2011** à **21:34**

bonjour
nil vous faut pour cela reprendre la procédure concernant l'examen médical depuis le début. Prendre rdv et fournir les documents conforme demandés.
restant à votre disposition